

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : l'expérience de Santé publique Grey Bruce pour promouvoir des collectivités en santé



SOMMAIRE DE CAS

2025

AVANT-PROPOS

Cette publication présente le Partenariat pour des collectivités en santé (*Healthy Communities Partnership*) dirigé par Santé publique Grey Bruce, en Ontario, comme un exemple d'approche de la Santé dans toutes les politiques (SdTP). Ce sommaire de cas fait partie d'une série conçue par le Réseau canadien sur la SdTP afin de documenter l'état actuel et la diversité des initiatives de SdTP mises en œuvre au Canada. Il est destiné aux acteurs de la santé publique et d'autres secteurs qui s'intéressent à la SdTP et vise à faire progresser les connaissances, cibler les meilleures pratiques et à favoriser le partage d'idées à l'échelle du Canada.

Cette publication a été développée par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) dans le cadre de sa programmation scientifique régulière. Le CCNPPS est financé par l'Agence de la santé publique du Canada et hébergé par l'Institut national de santé publique du Québec.

FAITS SAILLANTS

- L'approche de la Santé dans toutes les politiques (SdTP) du Partenariat pour des collectivités en santé met en lumière l'importance de la collaboration, du plaidoyer et de l'engagement collectif pour promouvoir l'équité en santé et les collectivités en santé.
- Le Partenariat pour des collectivités en santé est fondé sur l'engagement collectif équitable, les partenariats intersectoriels, la responsabilité politique, les politiques publiques en matière de santé et le développement collectif fondé sur les acquis.
- Le Partenariat pour des collectivités en santé emploie un modèle d'impact collectif qui rassemble les municipalités, les organisations non gouvernementales et la population locale en vue de relever des défis de santé collective complexes à l'aide de démarches et d'objectifs communs, afin de mettre fin au travail en silos.
- Les efforts de plaidoyer du Partenariat pour des collectivités en santé incluent : stimuler la participation de la population locale, réaliser des campagnes éducatives et influencer la prise de décisions au niveau municipal dans des secteurs clés tels les transports actifs, la réduction de la pauvreté, le logement et l'accès à une saine alimentation.



1 À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Ce sommaire de cas fait partie d'une série de cas préparés par le CCNPPS pour rendre compte des activités du Réseau canadien sur la Santé dans toutes les politiques¹ (RCSdTP), qui vise à documenter la diversité des initiatives de Santé dans toutes les politiques (SdTP) au Canada ainsi que l'état d'avancement de leur mise en œuvre. Promue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la SdTP est une approche intersectorielle d'élaboration des politiques qui facilite l'action sur les déterminants sociaux de la santé et l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'équité. Elle repose sur la reconnaissance du fait que la santé est principalement déterminée par des facteurs extérieurs au secteur de la santé. Par conséquent, la santé collective ne découle pas seulement des politiques et programmes du secteur de la santé : elle est aussi largement déterminée par les politiques d'autres secteurs gouvernementaux.

L'objectif de ce projet est de brosser un portrait des pratiques de SdTP au Canada dans différentes collectivités. Les sommaires de cas décrivent les initiatives de SdTP en abordant leurs origines, leur mission, leurs objectifs, leurs structures de gouvernance, leurs mécanismes de mise en œuvre, leurs réalisations, leurs sources de financement et leurs cadres d'évaluation. Cette série vise à améliorer la compréhension des professionnels qui œuvrent en santé publique et des décideurs en matière d'initiatives de SdTP au Canada. Elle entend aussi promouvoir les pratiques les plus prometteuses et favoriser le réseautage dans le milieu afin de renforcer l'impact de la SdTP sur les politiques publiques et la santé collective.

ENCADRÉ 1. LA DÉFINITION DE L'APPROCHE DE LA SDTP PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

« La Santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. Elle accroît la responsabilité des décideurs politiques en matière d'impact sur la santé à tous les niveaux de l'élaboration des politiques. Elle met l'accent sur les répercussions des politiques publiques sur les systèmes de santé, les déterminants de la santé et le bien-être. » (World Health Organization et Finland Ministry of Social Affairs and Health, 2014, p. 2)

¹ Pour en savoir plus sur le RCSdTP, veuillez consulter le : <https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/reseau-canadien-sur-la-sante-dans-toutes-les-politiques-rcsdtp/>.

1.1 Méthodologie

Sélection des cas

Trois critères ont été utilisés pour la sélection des cas et les initiatives devaient répondre à ces trois critères pour être prises en considération. Pour ce projet, il s'agit d'une initiative de SdTP si elle :

1. Favorise la collaboration et l'engagement intersectoriels
 - Implique au moins deux partenaires issus de différents secteurs gouvernementaux et peut également impliquer des secteurs non gouvernementaux.
 - Vise à briser les silos et à créer de nouveaux partenariats afin de coordonner l'action sur les déterminants sociaux de la santé.
2. Promeut la santé, le bien-être et l'équité
 - Intègre des considérations de santé, de bien-être et d'équité dans les politiques, les programmes et les processus de prise de décisions.
 - Cible de façon implicite ou explicite la santé, le bien-être et l'équité.
3. Favorise la mise en place de structures, de mécanismes et de processus de gouvernance pour faciliter la coordination des politiques
 - Engendre des changements dans les relations et les processus décisionnels entre les secteurs et potentiellement avec des organisations non gouvernementales du secteur privé, public ou tertiaire.
 - Établit ou renforce des structures et/ou mécanismes de gouvernance pour la collaboration intersectorielle et l'intégration d'enjeux liés à la santé, au bien-être et à l'équité.

Puisque la SdTP est une approche, et non un modèle précis, l'objectif, la composition et la structure des initiatives de SdTP varient selon le contexte. Par conséquent, ce projet visait à documenter diverses approches de SdTP dans différents cas; y compris des initiatives récentes ou de longue date, qu'elles soient dirigées par des organisations non gouvernementales ou, de façon plus traditionnelle, par les gouvernements. Il visait également à tenir compte de la diversité des lieux géographiques, du palier où l'approche de la SdTP est mise en œuvre (p. ex., fédéral, provincial, régional ou municipal) et de l'objectif principal de l'initiative ou de sa cible (p. ex., national, provincial, régional ou municipal). Les initiatives concernant des membres du RCSdTP ont également été priorisées.

Documentation

Les informations pour créer cette série ont d'abord été recueillies par le biais de recherches dans la littérature grise, en s'appuyant sur la documentation accessible au public sur chaque cas. Par la suite, les principales personnes-ressources de chaque cas ont été contactées pour confirmer les résultats et fournir des données supplémentaires. Les données ont été recueillies entre avril et août 2024.

2 À PROPOS DU PARTENARIAT POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

2.1 Origine et objectifs

Le Partenariat pour des collectivités en santé (ci-après nommé le Partenariat) a été lancé en 2010 par Santé publique Grey Bruce, l'un des 29 bureaux de santé publique de l'Ontario, qui englobe 2 comtés et 17 municipalités de palier inférieur dans la région de Grey Bruce. L'approche de la SdTP préconisée par Santé publique Grey Bruce vise à favoriser les partenariats pour créer des collectivités sûres et en santé. Grâce à la collaboration intersectorielle entre les membres de la collectivité, les municipalités et les organisations non gouvernementales (ONG), le Partenariat veille à ce que la santé et le bien-être de la population soient pris en compte dans les politiques ou les programmes des comtés ainsi que des municipalités de palier supérieur ou inférieur (Grey Bruce Public Health [GBPH], 2024).

Les origines de cette initiative remontent à des rencontres initiées en 2008 par la direction de la protection et de la promotion de la santé de Santé publique Grey Bruce, ainsi que par la direction des services communautaires de la Ville d'Owen Sound. Leurs discussions ont été guidées par les Normes de santé publique de l'Ontario, qui demandaient aux unités de santé publique de toute la province d'intégrer la prise en compte de l'environnement bâti dans leurs mandats. Les rencontres ont mis en relief le potentiel de coopération interorganisationnelle pour améliorer les résultats en matière de santé collective. Par conséquent, Santé publique Grey Bruce a lancé une initiative importante pour influencer le développement de collectivités en santé et le processus décisionnel municipal en lançant le projet pilote Operation Safe Strong Clean (OSSC). Cette initiative avait pour but de favoriser la collaboration entre Santé publique Grey Bruce et la Ville d'Owen Sound, en s'appuyant sur deux principes : la promotion de la santé collective et l'optimisation de l'impact des politiques. Elle visait aussi à cibler et à concevoir des approches novatrices en matière de santé et de bien-être, à intégrer la santé et le bien-être dans la planification et les opérations municipales, et à documenter les résultats, leçons ou recommandations pertinentes pour d'autres collectivités (Croft, 2008).

L'intégration d'une personne responsable de la promotion de la santé à l'hôtel de ville d'Owen Sound pour un projet pilote de six mois a constitué un moment charnière du projet pilote OSSC. Cette personne a travaillé en étroite collaboration avec la direction des services communautaires afin d'harmoniser les efforts des deux organisations pour faire avancer leurs objectifs communs (Croft, 2008). Jetant les bases d'efforts continus visant à intégrer des enjeux de santé au sein des politiques et décisions municipales, ce partenariat initial était un précurseur du Partenariat. À la suite du succès de ce projet pilote avec la Ville d'Owen Sound, Santé publique Grey Bruce a mis en œuvre une stratégie d'harmonisation avec les municipalités dans le cadre de laquelle le personnel de santé publique rencontre les municipalités de palier supérieur et inférieur deux fois par an. Ces rencontres rassemblent le personnel de protection de la santé et de promotion de la santé dans le but d'aider les municipalités à créer des collectivités en santé :

- En collaborant avec les municipalités et les partenaires de la collectivité pour définir une vision commune des collectivités qui promeuvent et protègent la santé;
- En ciblant des politiques fondées sur des données probantes pour guider les municipalités, les parties prenantes de la collectivité et le secteur privé dans la planification et la conception de nouvelles initiatives;
- En appuyant la revitalisation des collectivités existantes afin de les rendre durables et de favoriser le bien-être physique, mental et social de la population.

Créé en 2010 afin de soutenir et d'élargir cette stratégie, le Partenariat est une initiative de collaboration axée sur la promotion de la santé et du bien-être dans la région de Grey Bruce. Diverses parties prenantes, notamment des autorités locales, des organismes de santé et des groupes communautaires, travaillent ensemble pour créer des milieux plus sains et pour améliorer la qualité de vie de la population. Le Partenariat agit principalement à l'échelle régionale, par le biais du plaidoyer et du soutien technique. Sa mission est de créer des collectivités saines et en santé pour l'ensemble de la population en rassemblant les membres de ces collectivités, les municipalités et les entreprises pour qu'elles travaillent ensemble à la création de politiques de santé et de mieux-être qui permettent aux personnes résidant dans la région de Grey Bruce d'être plus facilement en bonne santé. Ses principes directeurs incluent un engagement communautaire équitable, des partenariats intersectoriels, la responsabilité politique, des politiques publiques favorables à la santé et un développement des collectivités basé sur leurs atouts. L'approche de la SdTP constitue le fondement du Partenariat (GBPH, 2024).

2.2 Gouvernance et mise en œuvre

À la tête du Partenariat se trouvent deux postes de coprésidence généralement occupés par des personnes issues de la haute direction : il s'agit la plupart du temps d'un ou une gestionnaire de programme de Santé publique Grey Bruce ainsi que d'une personne responsable de la prise de décisions au sein d'un organisme communautaire actif, engagé et mobilisé par le développement de collectivités en santé. Depuis la création du Partenariat, Santé publique Grey Bruce a toujours occupé l'un des postes de coprésidence, tandis que le second est occupé par une personne différente tous les deux ans. Les personnes coprésidentes assurent la supervision de diverses composantes de l'initiative, notamment la coordination des réunions, la gestion des mesures de suivi et l'organisation de conférences semestrielles. Elles sollicitent l'avis des membres du Partenariat au sujet des priorités collectives et décident des thèmes des réunions.

Autour d'un agenda commun, le Partenariat rassemble des leaders et des responsables de la prise de décisions qui s'illustrent dans divers secteurs d'activité dans toutes les collectivités de Grey Bruce. La collaboration fait partie intégrante du Partenariat : les membres contribuent à l'agenda de SdTP, participant activement aux réunions mensuelles et contribuant aux discussions et présentations thématiques. Le tableau 1 présente certaines organisations membres du Partenariat.

ENCADRÉ 2. APERÇU DES MEMBRES DU PARTENARIAT POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Organisations non gouvernementales : Community Council on Aging; Southwest Ontario Aboriginal Health Access Centre; Société canadienne du cancer – unité Bluewater; YMCA d'Owen Sound Grey Bruce; Keystone Child, Youth & Family Services; Centraide; Association canadienne pour la santé mentale; Grey Bruce Poverty Task Force; M'Wikwedong; South East Grey Community Health Centre; Community Foundation Bruce Grey

Organisations gouvernementales : Santé publique Grey Bruce, Comté de Grey, Comté de Bruce, 17 municipalités de palier inférieur, Bruce Grey Catholic District School Board, Bluewater District School Board, Grey Sauble Conservation Authority, services policiers

Les rôles des organisations gouvernementales et non gouvernementales sont répartis de façon équitable : chaque membre a une occasion égale de contribuer en fonction de ses capacités et de son expertise. Les membres déterminent leur propre degré de participation en utilisant la [roue de l'engagement de l'Institut Tamarack](#): il est possible de jouer un rôle principal (participation active aux réunions, atteinte d'objectifs précis) ou un rôle de soutien (recherche de mises à jour, apport de rétroactions).

La prise de décisions est fondée sur un modèle consensuel. Chaque organisation participante est représentée aux réunions mensuelles par une personne membre de sa haute direction à qui le pouvoir de prendre des décisions autonomes a été délégué. Bien que ce comité ne soit pas conçu pour le personnel de première ligne, celui-ci peut y assister en fonction du sujet de la réunion. Le Partenariat s'appuie également sur des groupes de travail pour faire évoluer des chantiers précis. En fonction des priorités établies, ces groupes sont chargés de travailler sur différents thèmes ou enjeux afin de trouver des solutions et de proposer des projets ou des recommandations. Chaque membre peut participer aux groupes de travail, selon ses capacités et la pertinence des priorités et des thèmes pour son organisation. Si nécessaire, des appels à contributions pour les groupes de travail sont lancés : ceux-ci précisent les objectifs et les résultats visés qui ont été déterminés par le comité. Par exemple, certains groupes peuvent se réunir pendant 12 mois pour planifier une conférence semestrielle, ou des partenaires peuvent se réunir pour discuter d'un sujet précis tel que la réconciliation autochtone ou les changements climatiques. Les groupes de travail doivent rendre compte de leurs démarches à l'ensemble du comité lors de ses réunions mensuelles. Sans être automatiquement intégrés aux groupes de travail, les personnes coprésidentes doivent assurer la liaison entre les groupes de travail et le comité élargi, garantissant ainsi une communication et une collaboration efficaces.

L'approche de l'impact collectif en guise de cadre directeur

Le Partenariat a adopté l'approche de l'impact collectif, qui s'appuie sur l'action multisectorielle pour résoudre des problèmes complexes à grande échelle (voir encadré 2; GBPH, 2024). L'impact collectif repose sur l'idée qu'un changement durable à grande échelle nécessite les efforts coordonnés de multiples parties prenantes, telles que les agences gouvernementales, les ONG, les entreprises et les membres de la collectivité. Cette approche repose sur cinq conditions essentielles (Tamarack Institute, 2017) :

1. **Une vision commune** : toutes les personnes participantes partagent la même compréhension d'un problème et la même approche pour y remédier;
2. **Des mécanismes d'évaluation partagés** : les personnes participantes doivent au préalable s'entendre sur les façons d'évaluer et de suivre les progrès accomplis pour atteindre les cibles communes;
3. **Des actions qui se renforcent mutuellement** : les activités de chaque personne participante sont distinctes, mais coordonnées afin de soutenir le plan d'action général;
4. **Une communication continue** : il est essentiel de maintenir une communication régulière, ouverte et honnête entre les parties prenantes pour favoriser la confiance et l'harmonisation des travaux;
5. **Une structure de soutien** : une organisation ou une équipe spécialisée doit coordonner l'initiative et soutenir le travail de toutes les parties prenantes concernées.

Soutenir la mise en œuvre

Conformément à ses principes fondateurs et à son cadre directeur, le Partenariat a développé plusieurs activités pour soutenir la mise en œuvre de son approche. La plupart sont des initiatives de plaidoyer, avec le soutien technique de l'équipe de santé publique, qui facilite l'intégration des considérations liées à la santé dans les politiques et les programmes des partenaires.

Dans le cadre de ses démarches de sensibilisation, le Partenariat crée des outils suscitant la participation de diverses parties prenantes à des discussions portant sur les facteurs qui ont un impact sur la santé et le bien-être. Lancé par Santé publique Grey Bruce, le projet [Let's Start a Conversation About Health](#) fait figure d'exemple : il comprend une vidéo et une brochure d'information destinées à sensibiliser et à favoriser le dialogue, tout en invitant différents acteurs municipaux ou locaux à agir ensemble en faveur de collectivités plus saines (GBPH, 2013). Les périodes électorales ont aussi été ciblées comme des occasions stratégiques de partager des connaissances sur la SdTP avec des partenaires clés, y compris les personnes candidates. Par conséquent, dans le cadre de sa stratégie liée aux élections municipales, le Partenariat a distribué un [document électoral](#) qui contient des ressources adaptées aux personnes candidates. Cette approche a été mise en œuvre lors des deux dernières campagnes électorales municipales, dont la plus récente s'est déroulée en 2022.

La stratégie de plaidoyer préconisée par le Partenariat repose sur un engagement collectif fort et sur le renforcement des capacités au sein de la collectivité. Le Partenariat offre des occasions mensuelles destinées au partage des connaissances, afin de renforcer la capacité des directions et des organismes communautaires, dans le but d'entreprendre des actions concertées ciblant les objectifs prioritaires en santé et en sécurité collective, tout en augmentant les possibilités d'harmonisation et de collaboration. Cette stratégie pourrait aussi inclure la programmation de séances éducatives, de conférences spéciales et de présentations, ainsi que le partage de bonnes pratiques, de politiques et de recherches menées dans des secteurs précis. Dans le cadre de sa stratégie de plaidoyer élargie, le Partenariat organise tous les deux ans des congrès dont les thèmes sont choisis en fonction des besoins et des enjeux déterminés. Un comité de planification composé de six à huit membres du Partenariat est responsable d'organiser ces congrès (GBPH, 2024).

En guise d'efforts de plaidoyer supplémentaires, Santé publique Grey Bruce a aussi collaboré avec des partenaires locaux (y compris des gestionnaires de logements sociaux, des agences responsables de l'application des règlements municipaux, des services de logement, des agences de prévention de l'itinérance, des refuges pour femmes, des locataires et des propriétaires) pour les aider à résoudre certains problèmes complexes de la collectivité (Diallo, 2020). À titre d'exemple, le projet [Above Standard Housing Project](#) (ASH) a été lancé en 2014, en collaboration avec le Grey Bruce Poverty Task Force. À court terme, le projet ASH visait à lutter contre les inégalités en matière de logement et à promouvoir la justice sociale et la santé collective en éclairant les facteurs locaux qui contribuent à la persistance de conditions de logement social inférieures aux normes et en ciblant les ressources sur les populations vulnérables. Son objectif à long terme est de permettre la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives qui amélioreront et maintiendront les conditions de logement.

Santé publique Grey Bruce et d'autres partenaires ont également participé à la conception du [Plan directeur des transports](#) du Comté de Bruce, un cadre stratégique qui orientera les politiques et les initiatives liées aux infrastructures de transport au cours des 25 prochaines années. Cette collaboration a généré un plan qui encourage et défend le transport actif dans l'ensemble du comté. Ces partenaires ont également contribué à l'organisation d'un atelier sur les solutions de transport actif dans les collectivités rurales (Diallo, 2020).

De façon générale, les démarches entreprises par le Partenariat visent à sensibiliser la collectivité et à aborder les facteurs sous-jacents contribuant à l'iniquité, facilitant ainsi la conception d'interventions ciblées pour promouvoir la santé, le bien-être et l'équité au sein de la collectivité. Certains travaux visent aussi à coordonner directement l'harmonisation entre les différentes agences gouvernementales et les organismes locaux.

ENCADRÉ 3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU PARTENARIAT POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

1. Offrir des occasions mensuelles de partage des connaissances afin de renforcer les capacités des directions et des organismes locaux. Les stratégies peuvent inclure des séances éducatives, des conférences spéciales, des présentations et des discussions, ainsi que le partage de bonnes pratiques, de politiques et de recherches menées dans des secteurs précis.
2. Créer ou soutenir des initiatives de collaboration déterminées par le Partenariat pour répondre aux priorités de la collectivité.
3. Organiser des conférences environ tous les deux ans, en alternant entre une séance unique (séminaire d'une demi-journée) et plusieurs séances (soirée et journée entière). Les thèmes des conférences sont fondés sur les besoins ou problèmes ciblés. Le comité de planification des conférences est composé de six à huit membres du Partenariat.
4. Sensibiliser les membres aux relations avec les peuples autochtones et à leur histoire. Créer des occasions propices au partage et à l'apprentissage au sujet d'activités, de politiques et de pratiques susceptibles de promouvoir la réconciliation au sein des organisations et collectivités.
5. Participer à la conception de la plateforme Bruce Grey Data and Information Sharing Collaborative (BGDISC) et soutenir son développement.
6. Soutenir la Grey Bruce Community Safety and Well-Being Table (Table sur la sécurité et le bien-être des collectivités de Grey Bruce) et le travail de ses groupes par la collaboration, la coordination des programmes, le partage d'information, les enquêtes, la collecte et la diffusion de données locales et l'engagement collectif.

GBPH, 2024

Financement

De 2010 à 2012, l'initiative a reçu un financement direct d'environ 80 000 \$ du ministère du Sport et de la Promotion de la santé de l'Ontario dans le cadre d'un effort provincial pour soutenir les unités de santé dans les secteurs prioritaires suivants : activité physique, nutrition, santé mentale, prévention des blessures, tabagisme et abus de substances et d'alcool. Les unités de santé de l'Ontario ont utilisé ces fonds pour établir des partenariats pour des collectivités en santé. Les membres du Partenariat ont participé à la détermination des initiatives à mettre en œuvre dans chaque secteur prioritaire.

Au cours des dix dernières années, l'initiative a fonctionné durablement sans le financement du ministère, en s'appuyant sur les ressources et les capacités des organisations participantes. Santé publique Grey Bruce gère un petit fonds constitué des recettes des conférences pour couvrir ses

dépenses minimales, bien que les nouveaux projets doivent être harmonisés avec les programmes déjà soutenus par Santé publique Grey Bruce.

2.3 Réalisations

Le Partenariat a mis en œuvre avec succès plusieurs actions précises axées sur des priorités en matière de santé publique afin de faire progresser ses objectifs. Certaines de ces actions sont présentées de façon détaillée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 Actions du Partenariat pour des collectivités en santé

Secteur prioritaire	Actions
Réduction de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la création de partenariats au sein de la collectivité pour promouvoir la réduction de la pauvreté en abordant les questions d'accès à la nourriture, au logement, au transport et à la sécurité du revenu sous la direction du Bruce Grey Poverty Task Force. • Tissage de liens de collaboration avec une initiative locale de lutte contre la pauvreté et la Nation Métisse d'Owen Sound. • Gestion de la conception du projet Above Standard Housing Project, adapté à la situation locale, en mettant en œuvre l'approche de la SdTP.
Collectivités sûres	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la Grey Bruce Community Safety and Well-Being Table et aux initiatives de ses groupes par la collaboration, la coordination des programmes, le partage d'informations, les enquêtes, la collecte et la diffusion de données locales, ainsi que l'engagement collectif. • Partenariat avec Bruce Power pour fournir des sièges d'auto et des casques de vélo aux familles défavorisées.
Environnements favorables	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec l'Université Western, réalisation d'un exercice de planification à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) qui cartographie les possibilités d'alimentation saine et d'activité physique saine à distance de marche des zones résidentielles dans les comtés de Grey et de Bruce, afin de cibler les zones où l'accès est difficile. • Présentation par des spécialistes d'un atelier intitulé <i>Solutions for Active Transportation</i> (Solutions pour le transport actif) afin de suggérer des moyens de promouvoir le transport actif dans les zones rurales et urbaines. • Lancement du projet Photovoice, qui a incité les jeunes de la collectivité à utiliser des photographies pour cibler les forces, des défis à relever et des pistes de solutions. • Organisation du Congrès pour des collectivités en santé 2022 sous le thème <i>Fostering Sustainable Communities in Grey Bruce</i> (Favoriser les collectivités durables dans la région de Grey Bruce).

Tableau 2 Actions du Partenariat pour des collectivités en santé (suite)

Secteur prioritaire	Actions
Plaidoyer en matière de politiques publiques qui favorisent la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de plusieurs lettres au premier ministre de l'Ontario et aux chefs de l'opposition sur divers projets de loi, en discutant de leur relation avec le développement de collectivités en santé dans la province. • Organisation d'occasions mensuelles de partage des connaissances pour renforcer les capacités des directions et des organismes, notamment des séances éducatives, des conférences spéciales, des présentations et des discussions, ainsi que le partage de bonnes pratiques, de politiques et de recherches menées dans des secteurs précis. • Mise en œuvre d'une stratégie liée aux élections municipales. Les périodes électorales ont été ciblées comme des occasions stratégiques de partager des connaissances sur la SdTP avec les personnes candidates et les autres parties prenantes. Cette stratégie a été déployée lors des deux dernières campagnes électorales municipales, dont la plus récente s'est déroulée en 2022. • Organisation du Congrès pour des collectivités en santé 2020 sous le thème des changements climatiques. Cet événement a réuni des directions municipales, des organismes, des groupes d'action locaux et des personnes passionnées pour discuter, réfléchir et concevoir des solutions stratégiques afin de soutenir l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation dans les comtés de Grey et de Bruce.
Réduction des méfaits associés à la consommation de substances	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux municipalités de Grey Bruce afin qu'elles puissent collaborer en vue de concevoir un gabarit de politique municipale commune en matière d'alcool. • Aide à la mise en œuvre d'initiatives liées aux espaces extérieurs sans fumée dans les comtés de Grey et de Bruce, ainsi qu'à l'échelle de toute la municipalité, afin de favoriser des collectivités en santé.
Amélioration de l'accès à des choix alimentaires sains	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un programme local de conseil en alimentation (<i>Community Food Advisor</i>, CFA). Conçu en fonction des objectifs du programme provincial de CFA, ce modèle local permet d'optimiser et de promouvoir les pratiques de sélection, de préparation et d'entreposage d'aliments sains et nutritifs en Ontario. L'initiative améliore l'accès individuel et collectif à des renseignements de confiance et à des cours proposés par le biais du personnel bénévole formé. • Soutien aux jardins communautaires locaux, au programme Good Food Box (qui offre des produits frais à des prix abordables) et au programme de nutrition des élèves Grey Bruce Eat & Learn (offert dans toutes les écoles de la région de Grey Bruce).

Tableau 2 Actions du Partenariat pour des collectivités en santé (suite)

Secteur prioritaire	Actions
Établissement de relations	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la formation des membres du Partenariat au sujet de leurs relations avec les peuples autochtones et leur histoire. Création de possibilités de partage et d'apprentissage sur les activités, les politiques et les pratiques susceptibles de favoriser la réconciliation au sein des organisations et des collectivités. • Formulation d'une vision partagée en vue de l'essor de collectivités en santé, par l'intégration des visions organisationnelles des comtés, des municipalités de palier inférieur et de la Santé publique. • Organisation du Congrès pour des collectivités en santé 2014 sous le thème <i>Collaborative Partnerships Making Healthy Change Happen</i> (Partenariats collaboratifs en faveur de changements sains). • Organisation du Congrès pour des collectivités en santé 2018 sous le thème <i>Creating Partnerships for Wellbeing</i> (Créer des partenariats qui favorisent le bien-être).
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> • Participation et soutien à la conception de la plateforme Bruce Grey Data and Information Sharing Collaborative (BGDISC).

2.4 Évaluation

En mars 2015, des membres ont souligné l'importance d'évaluer le Partenariat pour permettre une réflexion honnête sur l'atteinte des objectifs et les améliorations souhaitables. Afin d'y parvenir, ces membres ont opté pour l'outil d'enquête et d'auto-évaluation des partenariats développé par Santé publique Elgin St. Thomas. Cet outil a été sélectionné pour son approche d'évaluation de groupe, qui permet à chaque membre de lancer des discussions collectives (Grey Bruce Healthy Communities Partnership [GBHCP], 2015). Les démarches d'évaluation qui ont suivi en 2023 ont permis d'évaluer le Partenariat, révélant la satisfaction générale des membres ainsi que les améliorations ciblées. Les partenaires ont relevé plusieurs avantages de poursuivre leur participation, y compris le réseautage, le partage de renseignements, la collaboration et les possibilités de formation. Les améliorations suggérées concernaient surtout le calendrier et la formule des réunions : certaines personnes ont souligné la valeur des rencontres en personne, ce qui reflète sans doute l'impact de la pandémie de COVID-19 (GBHCP, 2023).

ÉLÉMENTS À RETENIR

- Le Partenariat adopte une approche de la SdTP pour s'attaquer aux déterminants complexes de la santé en intégrant la santé dans la planification municipale, les politiques et les initiatives locales.
- Le Partenariat rassemble les municipalités, les ONG et la collectivité afin de développer des politiques de promotion de la santé et d'éliminer le travail en silos, principalement par le biais du plaidoyer et du soutien technique.
- Le modèle d'impact collectif préconisé par le Partenariat met l'accent sur la coordination des initiatives et le partage des objectifs entre les partenaires, ce qui est essentiel pour un développement collectif durable.
- En dépit de son financement restreint, le Partenariat a poursuivi ses efforts de promotion de la santé par le biais d'approches innovantes, telles que l'intégration de personnel pour faire la promotion de la santé dans le gouvernement local. Il a aussi favorisé la participation de la population locale aux discussions politiques, créé de nouveaux outils et dirigé la conception d'importants projets de développement local.

RÉFÉRENCES

Outre les entretiens personnels avec les informateurs clés de chaque cas de SdTP, les sources suivantes ont été utilisées pour contribuer à l'élaboration de ce sommaire de cas :

- Croft, J. (2008). *Operation Safe Strong Clean Owen Sound Alignment Project*. Grey Bruce Public Health.
- Diallo, T. (2020). *Cinq exemples d'actions intersectorielles en faveur de la santé à l'échelle locale et régionale au Canada*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. <https://ccnpps-ncchpp.ca/docs/2020-GouvIntGov-5-Exemples-Actions-Intersectorielles-Sante-Canada.pdf>
- Grey Bruce Healthy Communities Partnership. (2015). *Self-Evaluation Results April 2015*.
- Grey Bruce Healthy Communities Partnership. (2023). *Partnership Effectiveness Self-Evaluation Results*.
- Grey Bruce Public Health. (2013). *Let's Start A Conversation About Health*. https://www.publichealthgreybruce.on.ca/Portals/0/Topics/HealthyCommunities/Lets_Start_a_Conversation.pdf
- Grey Bruce Public Health. (2024). *Healthy Communities Partnership*. <https://www.publichealthgreybruce.on.ca/Your-Environment/Healthy-Communities/Healthy-Communities-Partnership>
- Tamarack Institute. (2017). *Tool – Collective Impact at a Glance*. <https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Collective%20Impact/Tools/CI%20at%20a%20Glance%20Tool%20April%202017.pdf>
- World Health Organization et Finland Ministry of Social Affairs and Health. (2014). *Health in All Policies: Helsinki statement, framework for country action: The 8th Global Conference on Health Promotion*. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112636/1/9789241506908_eng.pdf

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : l'expérience de Santé publique Grey Bruce pour promouvoir des collectivités en santé

AUTEURE

Camille Mercier
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

SOUS LA COORDINATION DE

Marianne Jacques
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

EN COLLABORATION AVEC

Jason Weppler
Santé publique Grey Bruce

REMERCIEMENTS

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) tient à remercier Emily Schneider (Université de Toronto) pour sa contribution à l'élaboration de la méthodologie, à la collecte des données et pour la rédaction d'une première ébauche de ce document. Le CCNPPS tient également à remercier Ketan Shankardass (Université Wilfrid Laurier) pour sa participation à l'élaboration de la méthodologie.

RÉVISION

Ketan Shankardass
Université Wilfrid Laurier
Inge Roosendaal
Santé publique Ottawa

Les personnes chargées de la révision ont été conviées à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et, en conséquence, n'ont pas révisé ni endossé le contenu final.

SOUTIEN À L'ÉDITION

Mylène Maguire
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés
Institut national de santé publique du Québec

CITATION SUGGÉRÉE

Mercier, C. (2025). *Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : l'expérience de Santé publique Grey Bruce pour promouvoir des collectivités en santé*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ASPC.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'INSPQ (<https://www.inspq.qc.ca>) et du CCNPPS (<https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/>).

An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: <https://ccnpps-ncchpp.ca> and on the INSPQ website at: <https://www.inspq.qc.ca/english>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2025
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-555-00561-7 (English PDF)
ISBN : 978-2-555-00560-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

N° de publication : 3624

